

Conseil communal du 7 décembre 2023 à 19h30

Ordre du jour

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente (8 novembre 2023)

2. 2.073.521.1 budget communal 2024

Budgets ordinaire et extraordinaire communaux de 2024

3. Budget de la Régie communale ordinaire "Agence de Développement Local de Comblain-au-Pont" - Exercice 2024 : approbation

Le projet de budget de la régie ordinaire "Agence de Développement Local de Comblain-au-Pont" pour l'exercice 2024 s'équilibre pour un montant total de 181.763,04 €.

Pour 2023, le subside régional est estimé à environ 87.511 € (le montant définitif sera communiqué par la SPW dans une circulaire budgétaire courant 2023).

La contribution communale dans les frais de la RCO est donc estimée à 88.136,50 €.

Ce budget doit permettre à l'ADL de payer les factures communales liées au fonctionnement de l'ADL (principalement les frais de personnel) pendant l'année 2024.

Le Directeur financier a remis un avis de légalité positif.

La délibération est rédigée sur base du modèle type transmis par le SPW.

4. Police - Zone de police du Condroz - Subventions communales - Dotations communales de 2024

5. 1.784.13 Budget des zones de secours - Contribution de la commune au financement de la zone de secours (HEMECO)

6. Subventions extraordinaires au Mailleux Basket de Comblain et au SC Oneux foot.

Le Conseil est invité à octroyer les subventions aux deux associations

7. Règlement redevance pour couvrir les frais administratifs liés au traitement des demandes de permis d'urbanisme et d'urbanisation, de permis d'environnement et unique, de permis intégré, de certificats d'urbanisme, de déclarations urbanistiques, de renseignements urbanistiques, des demandes d'ouverture, modification et suppression de voirie, des demandes d'avis de division, de délivrance d'une information environnementale et de contrôle d'implantation de nouvelles constructions, ainsi que mise en oeuvre des zones d'aménagement communales concertées (ZAC)

8. Projet "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée de la Confluence Ourthe-Ambève" (TZCLD OA) - Projet de convention entre l'asbl Le Cortil et l'asbl TZCLD OA et projets de conventions entre l'asbl TZCLD OA et les 3 communes - Approbation de la convention entre l'asbl TZCLD OA et la Commune de Comblain-au-Pont

Suite à l'approbation des statuts modifiés de l'asbl Territoire Zéro Chômeur de Longue de la Confluence Ourthe-Ambève (TZCLD OA), à l'adhésion de la commune à ladite asbl et à la désignation des représentants communaux aux organes de gestion de l'asbl, le Conseil communal est invité à approuver la convention entre l'asbl TZCLD OA et la Commune de Comblain-au-Pont, relative à l'engagement financier que la Commune prend pour "couvrir à concurrence d'un tiers (chaque commune participant au projet s'engageant à concurrence d'un tiers) l'ASBL TZCLD contre tout rejet de dépense ou demande de remboursement par les pouvoirs subsidiaires pour les activités menées dans le cadre de la fiche FSE+ A000352 Territoire zéro chômeur de longue durée de la confluence Ourthe-Ambève".

Voir projet de convention ci-joint.

Cette convention est intrinsèquement liée à une autre convention entre l'asbl Le Cortil (bénéficiaire de la subvention FSE+) et l'asbl TZCLD OA pour organiser les transferts financiers entre Le Cortil et l'asbl TZCLD OA.

Cette deuxième convention, ainsi que la Fiche FSE+, sont jointes en annexe à la convention avec la Commune et font partie de celles-ci.

Ces deux conventions ont été rédigées dans le cadre d'un groupe de travail réunissant l'agence-conseil Step Entreprendre, l'asbl Cortil, l'ADL de Comblain-au-Pont et les trois Directeurs financiers des trois communes.

9. Convention de partenariat avec la Fondation d'utilité publique VESTALIA - Pour accompagner la Commune dans le développement d'une vision stratégique, d'objectifs et de projets favorables au "Bien vivre et vieillir en santé" au sein de notre territoire

La Commune collabore avec la Fondation d'utilité publique [VESTALIA](#) depuis 2019, principalement via l'Agence de Développement Local et ponctuellement avec le Plan de Cohésion Sociale de l'Ourthe.

La Fondation Vestalia accompagne la commune dans la conception, l'étude de faisabilité et la réalisation de projets ou actions d'utilité publique notamment dans le secteur de la santé et du bien vieillir, et plus globalement en faveur des personnes en situation de fragilité.

Plusieurs projets communaux ont déjà été réalisés dans le cadre de cette collaboration (par exemple la campagne "Vivre et vieillir en santé" organisée par le PCS avec le soutien de l'ADL au printemps 2022) ; d'autres sont toujours en cours d'élaboration.

Tous contribuent au développement local et à la cohésion sociale du territoire en faveur d'un "Bien vivre et vieillir en santé". Ces projets sont listés et détaillés dans un préambule intégré au projet de convention.

Le Conseil communal est invité à adopter une convention de partenariat qui acte et officialise cette collaboration ainsi que ces objectifs et modalités, à la fois pour les actions en cours, mais également pour le futur.

Les deux parties pourront y renoncer librement à tout moment.

Il ne s'agit pas d'un contrat à titre onéreux.

10. Urbanisme - CCATM - Renouvellement total de la composition de la CCATM - SELECTION DES MEMBRES ET VALIDATION DU R.O.I.

11. Piscine de Bernardfagne - Assemblée générale le 14 décembre 2023 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour.

- 12. Assemblée générale de RESA - le mercredi 20 décembre 2023 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour.**
- 13. Assemblée générale d'ENODIA le jeudi 21 décembre 2023 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour.**
- 14. Règlement général de police de la Zone du Condroz - Modification**
- 15. Assemblée générale de l'A.I.D.E. le mardi 19 décembre 2023 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour**
- 16. Assemblée Générale d'ECETIA le mardi 19 décembre 2023 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour**
- 17. Assemblée Générale Ordinaire de la SPI le 19 décembre 2023 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour**
- 18. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la CILE - le 21 décembre 2023 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour**
- 19. Assemblée générale de l'A.I.D.E le mardi 19 décembre 2023 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour**
- 20. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire d'Intradel - 21 décembre 2023 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour**
- 21. Accord de principe sur le projet d'élaboration d'un Schéma d'Orientation Locale relatif à la zone de loisirs située à la sortie du village de Hoyemont**
- 22. Recrutement d'un Agent coordinateur de la Planification d'Urgence (m/f/x) au profit des autorités administratives des 10 communes de la Zone de Police du Condroz - Approbation de la convention**
- 23. Recrutement d'un/une Directeur/Directrice Général/Générale: Fixation des conditions et des modalités de promotion**